L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 20 SEPTEMBRE 1876. 34me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 20 SEPTEMBRE.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRESIDENT DES ÉTATS-UNIS,

SAMUEL J. TILDEN,

DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT,

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

POUR GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE,
GÉNÉRAL FRANK T. NICHOLLS,
D'ASSOMPTION.

POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
HONORABLE L. A. WILTZ,
D'ORLÉANS.

POUR AVOCAT GÉNÉRAL,
H. N. OGDEN,
D'ORLÉANS.

POUR SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
W. A. STRONG,
DE WINN.

POUR AUDITEUR,
ALLEN JUMEL,
D'IBERVILLE.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
R. M. LUSHER,
D'ORLÉANS.

VENTES A L'ENCHÈRE PE CE JOUR.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos 21 et 23 rue Decatur, articles en bois, articles de ménage, etc.

Par Vincent & Co. aux Nos 82 et 84 de la rue Royale : bottes, souliers et brodequins.

Articles en bois, articles de ménage, &c. — Voir l'annonce d'en-tête de D. E. Morphy

SPECTACLES.

Mercredi, 20 septembre 1876.

A Odd-Fellows' Mississippi : Patchework et l'Uniformité des opérations.

La croisade contre la Turquie

Quand on veut tuer un chien on dit qu'il est enragé, telle est la philosophie véritable de la croisade humanitaire organisée en Europe contre la Turquie, sous le prétexte des massacres en Bulgarie.

La Russie qui a été l'instigatrice des révoltes en Bosnie et en Herzégovine, et qui a poussé la Serbie à se lancer tête baissée dans une guerre que cette province n'était pas en état de soutenir, est l'âme de cette croisade à laquelle se rallient tous les gens sensibles en France et en Angleterre. En Russie même, la diplomatie russe a chauffé à blanc le sentiment panslaviste et elle attend que les choses soient arrivées au point culminant où elle pourra démasquer ses batteries et entrer de haute main dans la lutte.

En attendant, la propagande continue toujours, préparer les esprits en Europe au dénouement, et la Russie compte sur le sentiment public surexcité pour arrêter l'action des cabinets qui voudraient s'opposer à ses visées.

En Angleterre, lord Russell et M. Gladstone organisent activement une ligne d'opposition au ministère ligue dont le prétexte est puisé dans son attitude envers la Turquie.

Qu'il y ait eu des massacres et des atrocités dans cette guerre, nul ne saurait le nier. On pourra renvoyer les Turcs d'Europe ; il serait beaucoup plus difficile de modifier leurs habitudes et leur caractère. Mais il est incontestable que les faits déjà assez tristes tels qu'ils sont, ont été exagérés à dessein pour produire l'effet désiré par la Russie.

Le Journal des Débats, qui s'est montré impartial dans cette question, présente à ce sujet des observations qui nous paraissent justes.

La campagne philantropique et politique, plus politique peut-être que philantropique, entreprise en Angleterre et en Russie, contre les auteurs des massacres de Bulgarie, est poursuivie avec relâche par ceux qui l'ont engagée. A Saint-Pétersbourg, le *Messager officiel* publie une série de rapports des consuls russes en Orient qui confirment, ou les aggravant, les récits des journaux sur les dévastations et les crimes commis par les Turcs. A Londres, les pétitions se multiplient, et l'indignation publique se traduit en discours passionnés. De son côté, le *Daily News*, qui s'est imposé, comme on sait, la mission de suppléer à l'insuffisance des renseignements fournis par les consuls au moyen de documents ramassés de toutes parts, vient de nous donner un rapport de M. Schuyler, journal général d'Amérique à Constantinople, dans lequel nous trouvons des détails qui seraient navrants s'ils n'étaient pas manifestement exagérés. Quinze mille personnes auraient été tuées, soixante-cinq villages auraient été brûlés dans trois districts. M. Schuyler accuse de ces atrocités non seulement les bachi-bozouks et les Tchercheses, mais encore les troupes régulières de la Turquie, et surtout les musulmans de la province, jaloux de la prospérité des villages bulgares et obéissant aux plus inexcusables passions de la haine et du envie. Il affirme que le rapport du commissaire ottoman sur les massacres est un tissu de mensonges, que les Bulgares n'ont point provoqué la sanglante répression dont ils ont été victimes, et qu'il était inutile de recourir à de pareils moyens pour réprimer la révolte.

Les appréciations de M. Schuyler sont intéressantes, sont-elles impartiales ? L'*indépendance belge* remarque avec raison qu'elles émanent de l'instigateur et de l'organisateur de la campagne de rapports sur "les atrocités de Bulgarie" à laquelle nous assistons, origine qui leur enlève quelque peu de leur autorité. Depuis le commencement de l'agitation soulevée par cette campagne, nous nous sommes crus souvent transportés à l'époque de l'insurrection de la Pologne. Que ne disait-on pas alors des actes de la Russie ! Quel concert de colères et d'indignation ! Quelle abondance de détails faits pour convaincre les plus incrédules ! On mentait cependant, non pas complètement, mais en grande partie. Est-on beaucoup plus sincère aujourd'hui ? Nous l'ignorons ; mais ce qui nous étonne, c'est que le souvenir d'un passé bien récent ne rende pas la presse et la société russes plus indulgentes ou plus circonspectes. Quant à l'Angleterre, qu'est-elle pour la Pologne, qui était bien aussi intéressante, ce nous semble, que les provinces chrétiennes de la presqu'île des Balkans ? Nous craignons, avouons-le, que le bruit fait autour des massacres de Bulgarie ne parte pas d'un sentiment de commisération bien profond pour ceux qui en ont été les victimes. La philanthropie a servi si souvent à déguiser l'égoïsme des intérêts individuels ! Il est bon d'être humain, mais il ne faut pas se laisser duper : c'est quelquefois difficile en politique !

LE ROI DE SERBIE.—Le télégraphe nous annonce que le prince Milan vient de se proclamer ou de se faire proclamer roi de Serbie et que la Porte Ottomane vient d'accorder une suspension d'hostilités de dix jours à partir du premier septembre.

Le prince Milan espère évidemment que les négociations aboutiront non au rétablissement du *statu quo ante bellum* mais au maintien du *statu quo post bellum*, et il s'est empressé, avant l'armistice de prendre le titre de Roi. Reste à savoir si la Porte consentira à renoncer à sa suzeraineté.

L'entente nous paraît fort difficile et il est présumer que les choses aboutiront à une intervention armée de la Russie au printemps prochain.

MEETING DU PARTI DÉMOCRATE.—Quelques modifications ont été faites à la liste des meetings démocratiques, quant aux lieux et aux jours de convocation. Nous publions plus loin une liste rectifiée de ces meetings sur laquelle nous appelons l'attention du public et de nos lecteurs des paroisses.

AUDACIEUSE TENTATIVE D'ASSASSINAT.—Nous rendrons compte dans notre édition de demain de l'audacieuse tentative d'assassinat dirigée contre Mr. Félix Limet, rédacteur en chef et propriétaire de l'*Abeille*.

L'attaque contre M. Edgar Bouligny.

Voici, d'abord, des extraits de quelques-uns des témoignages reçus sous serment par le juge de paix Le Monnier et qui appuieront les prétentions des délégués contestants du cinquième ward.

Matt M. Marr a été témoin des faits suivants :

Un nommé Edgar Bouligny ayant contesté le vote d'un homme qu'il prétendait avoir va voter précédemment, a été violemment assailli par un nommé Zambelli, juge d'élection, qui a quitté son poste auprès de la boîte de scrutin et qui a frappé le dit Bouligny, lui faisant perdre ses lunettes et le dit Bouligny ayant retraité au milieu du terrain neutre de la rue des Remparts, une bande de vauriens (*ruffians*) qui avaient pris possession de l'endroit où on votait lui tirèrent 50 à 60 coups de feu.

Le témoin déclare, en outre, qu'il a vu un nommé Peter Daniels, délégué sur la liste des "*Workingmen* et des *Youngmen*," tirer plusieurs coups de feu au dit Bouligny, et il déclare que, pendant le temps de sa présence au poll, un système général de terreur a été employé contre les votants paisibles par une bande de gens qui étaient ou délégués sur la liste susdite ou leurs partisans.

Gustave Rangé, un des juges d'élection du poll de la rue des Remparts No 183, déposa qu'il a été empêché de remplir son devoir par l'attitude menaçante des juges représentant la liste des "Workingmen et Youngmen" ; que, malgré sa protestation, il a été permis à des gens de voter sans présenter leur carte d'enregistrement, ce qui a eu pour conséquence, que des votants honnêtes et légaux, en se présentant au scrutin, se sont vu refuser le droit de voter sous le prétexte que d'autres avaient déjà voté sous leurs noms.

Qu'entre 2 et 3 heures de l'après-midi, le dit jour, une personne qui à la connaissance positive du témoin, avait déjà voté sous le nom de Foucher essaya de voter une seconde fois sous un nom différent et que sur sa protestation contre l'admission de ce second vote du même individu, une discussion s'éleva qui amena une foule nombreuse de gens violeux et turbulents, mais qu'à l'arrivée de M. Edgar Bouligny, il reçut assistance et empêcha le dit individu de voter une seconde fois.

Le témoin déclare, en outre, que M. Bouligny ayant demandé à voir la carte d'enregistrement, elle lui fut remise par un des juges, sur quoi M. Zambelli, autre juge, essaya de l'arracher de la main de M. Bouligny et lui porta un coup qui le fit retraiter au milieu de la rue, sur quoi la dite bande ouvrit le feu sur lui et lui tira environ 50 coups de pistolet.

Henry Toledano dépose que la paix a régné au poll jusqu'à onze heures, moment où du trouble a été causé par l'attitude menaçante de la bande qui appuyait la liste des "Workingmen et Youngmen," et que de 2 à 3 continué à différents intervalles jusqu'à environ 3 heures et demie ; qu'alors un nommé Zambelli, juge d'élection, représentant le parti des "Working et des Youngmen," a attaqué M. Edgar Bouligny, pendant que ce dernier contestait le vote d'un individu qui, selon lui, essayait de voter deux fois ;

Que le dit Zambelli frappa le dit Bouligny, le forçant à retraiter jusqu'au milieu du terrain neutre où il essuya des coups de feu tirés par un certain nombre de personnes, parmi lesquelles le témoin a reconnu plus particulièrement Fernand Rancé, candidat de la liste des workingmen et Young men.

Le témoin déclare que des troubles ont eu lieu de nouveau dans la soirée et qu'à sa connaissance personnelle plusieurs votants ont été empêchés de déposer leurs votes en raison de l'attitude menaçante de la bande émeutière qui avait pris possession du poll.

Walter C. Meck dépose : qu'il était un des juges d'élection au poll de la rue des Remparts ;

Qu'à la dite élection un nommé Fitz Hartman ou Hartmann a menacé un des juges d'élection de lui loger une balle dans le corps avant la nuit s'il ne faisait pas son devoir ;

Que depuis onze heures et demie environ jusqu'à la fermeture des polls un système de terreur et d'intimidation a été mis en pratique par des personnes agissant dans l'intérêt de la liste connue sous le nom "Workingmen et Youngmen."

Le témoin déclare, en outre, qu'il a vu un nommé Peter Daniels avec dit on douze autres individus tirer d'une façon délibérée avec des pistolets sur M. Edgar Bouligny sans aucune cause ni provocation de la part de ce dernier, et que tous ceux qui tiraient sont connus du dit connaissant travaillé dans l'intérêt de la liste des Workingmen et des Youngmen.

Le témoin déclare encore qu'il a signé la feuille de compte (tally), parce qu'il a cru réellement que s'il eût hésité ou refusé, sa vie aurait été sacrifiée par les hommes qui avaient le contrôle du poll.

La déclaration de M. Edgar Bouligny, en ce qui concerne la discussion avec le juge d'élection Zambelli et l'attaque faite contre lui-même est conforme aux témoignages qui précèdent. Il nous a de plus déclaré que dans la matinée deux citoyens appartenant au parti opposé au sien, l'avaient charitablement averti de rester chez lui parce qu'on "devait saisir le premier prétexte pour l'assassiner." M. Bouligny n'a tenu aucun compte de cet avertissement et il a continué à remplir son devoir et à exercer son droit ; on a vu quelles ont été les conséquences de cette résolution.

M. Edgar Bouligny a reconnu parmi ceux qui tiraient sur lui deux des délégués de la liste opposée MM. Fernand Rancé et Peter Daniels et les deux frères Heyob. C'est sur ceux-là qu'il a tiré en ripostant après avoir retrouvé une seconde paire de lunettes dans sa poche. Il n'a appris que plus tard que M. Fernand Armand avait aussi tiré deux coups sur lui. Il dit qu'en retraitant vers la rue Toulouse, il a été entouré de tous côtés par ceux qui tiraient, et il évalue le nombre de ceux qui l'ont ainsi poursuivi à une douzaine. D'autres témoins affirment qu'il y a eu une vingtaine d'individus qui ont tiré sur lui.

M. Rivet, qui était sans armes, n'a pu défendre M. Bouligny, mais c'est sur ses instances que M. Fernand Armand a cessé de tirer et s'est interposé pour faire cesser le feu, mais déjà, au dire des témoins, 50 à 60 coups de feu avaient déjà été tirés sur M. Bouligny.

Ce dernier avait pris refuge dans l'embrasure de la porte du maréchal ferrant rue Toulouse, tandis que ceux qui le poursuivaient s'étaient abrités aux deux encoignures de la rue des Remparts en derrière des arbres du terrain neutre. Les traces des balles sur l'embrasure de la porte et sur les murs attestent que Mr. Bouligny n'a dû la vie qu'à leur maladresse ou à leur peu de sangfroid.

Tel est l'historique de cette affaire.

Nous avons reçu la visite d'un Français nommé Louis Lefoule qui, étant établi au Texas à 50 milles de la frontière mexicaine, a eu le 29 décembre 1874 à défendre sa famille et ses foyers contre une bande de 15 Indiens Kickapoos. Il en a tué cinq, mais sa femme a été tuée et ses enfants enlevés. Il a perdu tout ce qu'il possédait et a reçu une blessure qui l'a privé de l'usage de son bras gauche. Il retourne au Texas, mais les moyens lui manquent et il recevrait avec reconnaissance les secours qu'on voudrait bien lui donner. Il est descendu à la pension du Luxembourg, rue Toulouse entre Chartres et Royale.

AVIS AUX ACHETEURS DU WHISKEY MAGNOLIA DE PIKE.—Ce whiskey est devenu tellement populaire qu'on essaye d'en fabriquer de semblable en grand désavantage des consommateurs qu'on trompe ainsi d'une manière indigne au moyen de la fausse étiquette, S.N. Pike's Magnolia. Les acheteurs sont avertis qu'il n'y a de vrai whiskey Magnolia que lorsque le nom de W. W. Johnson & Co, Cincinnati, Ohio, paraît imprimé dans le timbre du gouvernement et en tête du baril. Examinez cela avec soin et refusez tout autre article comme une misérable contrefaçon.

☞ Nous appelons l'attention des expéditeurs et des voyageurs de la côte sur le nouvel arrangement relatif au service des deux bateaux à vapeur le Southern Belle et le St. John. Ce dernier continuera comme par le passé à faire deux voyages réguliers par semaine jusqu'à Baton-Rouge partant de la Nouvelle-Orléans tous les vendredis à midi et tous les lundis soir à cinq heures. Le nouveau bateau Southern Belle fera deux voyages réguliers jusqu'à Bayou Sara partant de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et tous les samedis soir à cinq heures.

Le candidat démocrate futur gouverneur de New-York.

Nous empruntons ce qui suit au *Courrier des Etats-Unis* :

La nomination de M. Lucius Robinson par la convention de Saratoga a été favorablement accueillie par les démocrates de New York. M. Lucius Robinson est né à Windham, comté de Greene, en novembre 1810. Son père, officier de la guerre de la Révolution, puis fermier jouissant d'une très modeste aisance, n'était pas en position de faire donner à ses enfants une éducation complète. Mais le jeune Lucius surmonta, avec une énergie bien rare à son âge, cet obstacle en apparence invincible ; il obtint de faire ses études gratuitement, à l'Académie Delaware, dont le siège est à Delhi, en donnant des leçons aux enfants de l'école du village, en retour de l'instruction supérieure qu'il recevait même à l'Académie. C'est par là que Lucius Robinson est entré [illegible] de rudes sacrifices.

Au sortir de l'Académie il étudia la jurisprudence et fut admis comme attorney de la cour suprême en octobre 1833. En 1837 il fut nommé attorney du district de Greene county, et en 1840 il vint se fixer à New-York, où le gouverneur Seward le nomma "Master in Chancery" en 1842. Il fut renommé au même poste, en 1843, par le gouverneur Silas Wright, et il exerça ces fonctions jusqu'à son élection par la nouvelle constitution.

Envoyé par le parti républicain à la législature de 1860-61, M. Robinson s'y distingua comme le plus implacable adversaire de la corruption sous tous ses déguisements. C'est à lui qu'était due la rédaction des résolutions de compromis présentées à la législature, en 1861, avant l'inauguration du président Lincoln, et dont l'objet était de régler pacifiquement les difficultés nationales existantes entre le Nord et le Sud. Ces résolutions dont l'adoption aurait prévenu la guerre, attirèrent sur lui les anathèmes des chefs des deux partis.

A la fin de 1861, il fut élu contrôleur de l'Etat comme le candidat des démocrates de guerre et des républicains réunis. En 1863, il fut réélu aux mêmes fonctions par le parti républicain. Il rentra dans la vie privée jusqu'en 1871, époque où le gouverneur Hoffmann le nomma membre de la commission consulaire du commerce. Il prit une part active aux travaux de ce corps comme le champion énergique des mesures de réforme.

Après la réorganisation de la compagnie du chemin de fer de l'Erie, M. Robinson en fut élu vice-président.

M. Lucius Robinson est essentiellement un homme d'affaires. A une intégrité qui n'a jamais donné prise au doute il joint l'habileté que peut seule donner une longue pratique. C'est un des premiers jurisconsultes de l'Etat, et notamment dans les matières financières son opinion fait autorité. Disons à ce propos qu'il est partisan convaincu du "hard money."

Comme homme politique, M. Robinson est un démocrate de l'école de Silas Wright. En d'autres termes, il est intègre des principes essentiels de la démocratie, mais c'est un démocrate indépendant, qu'il faut savoir le prendre, quand il y a lieu, les exagérations ou les erreurs du parti. Ainsi, pendant la grande lutte civile, il était démocrate de guerre, ce qui veut à peu près équivaut à de républicain libéral. Démocrate par principe, mais acceptant ce qu'il y a de bon et rejetant ce qu'il y a de mauvais dans chaque parti, il est également estimé dans les deux camps, et c'est ce qui explique que tous deux, tantôt simultanément, l'ont choisi pour candidat et élu à d'importantes fonctions publiques.

Nous lisons dans le *Sun* :

Lucius Robinson, du comté de Chemung, a été nommé pour gouverneur par la convention démocratique de Saratoga. C'est un bon choix. Depuis vingt ans M. Robinson est connu du peuple de cet Etat comme un homme public d'un patriotisme élevé, d'une habileté éminente, d'une intégrité sans tâche, et d'un dévouement fidèle et assidu au devoir. Il s'est d'abord distingué dans la législature à Albany comme un ami énergique de l'économie et un implacable ennemi de la lobbery et de l'extravagance sous toutes les formes. Toujours démocrate en principe, il s'est joint au parti républicain lors du rappel du compromis du Missouri. Il a été un partisan vigoureux de la guerre, et il s'est séparé des républicains, la guerre finie, à cause de leurs mesures pour la reconstruction du sud. Les deux partis l'ont élu à des places importantes, et il est maintenant contrôleur de l'Etat.

Il n'est pas de citoyen à New York de qui on pût attendre une administration plus sage, plus juste, plus efficace, plus digne et plus sûre qui que ce soit pour l'Etat. Sa nomination est une heureuse solution d'une complication que l'on avait raison de regarder avec regret et anxiété.

Les amis d'Albany disent que le contrôleur de l'Etat, M. Robinson, était dans son bureau quand lui est parvenue, mercredi, la première nouvelle de sa désignation par la convention de Saratoga pour le candidat du parti démocratique au poste de gouverneur de l'Etat de New-York. La première dépêche a été suivie de l'avalanche habituelle de félicitations et de félicitations. M. Robinson écrira sa lettre d'acceptation quand il aura reçu notification officielle de sa nomination par le comité chargé de son soin.

Hier soir a été tenu à Albany un grand meeting de ratification des choix de la convention de Saratoga. On a entendu, entre autres orateurs, le sénateur Kernan et M. Dennis Ogden.

LA STATUE DE LA LIBERTÉ.—L'*Union franco-américaine* de Paris a communiqué aux journaux la note suivante :

Les ateliers de M. Monduit terminent en ce moment la statue commémorative du centième anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis.

Toute la presse a parlé de cette œuvre colossale, dont l'inauguration aura lieu dans quelques mois à New York avec toute la pompe qu'elle mérite, tant au point de vue artistique que comme symbole d'alliance entre les deux grands peuples républicains : l'Amérique et la France.

L'conseil fait aux membres de la souscription française qui se sont rendus aux fêtes du Centenaire a été des plus chaleureux, des plus fraternels.

Des toasts nombreux y ont été portés à la France, aux Rochambeau, aux Lafayette et aux membres du comité.

Le succès de la souscription est maintenant assuré.

MM. les membres associés, porteurs de carnets, sont priés de les retourner dans le plus bref délai, pouvoir où non de signatures, au siège du comité, 175, rue Saint-Honoré, en y joignant le montant des sommes reçues.

Il ne faut pas oublier que ces carnets ont une valeur et que, portant un numéro d'ordre, ils doivent être représentés au comité par l'administration de la souscription.

Aussitôt les carnets reçus, les noms des souscripteurs seront publiés et les photographies par Pierre Petit leur seront expédiées.

Pour le comité :
Les présidents d'honneur,
Marquis de Rochambeau, Oscar de Lafayette, E. Laboulaye, Waddington, Henri Martin, comte de Tocqueville, Diets Monin, etc.

LA SANTÉ DE M. THIERS.—L'*Etafette*, publie les dépêches que voici :

"Genève, 20 août, 11 h. 20.

"M. Thiers est toujours indisposé ; il a même fait mander, près de lui, M. Barthélemy Saint-Hilaire. Néanmoins, il a, dans la journée d'hier, rendu une très courte visite au prince Gortschakoff, à l'hôtel de la Métropole.

"Il était en voiture ; Mlle Dosne l'accompagnait.

"Lundi l'estomac de l'ex-président, on rattache cette visite aux affaires d'Orient. D'après les mêmes personnes ; la Russie aurait une haute main dirigeante, et même initiatrice dans la guerre serbo-turque. L'Angleterre serait jouée. On donne à entendre que la question d'Orient sera résolue cet hiver.

"M. Thiers est le centre de pourparlers diplomatiques engagés, et il est chargé d'une mission confidentielle.

"M. Gambetta est attendu vers le 5 septembre à Beau-Rivage."

Genève, 21 août.

"M. Thiers vient de rentrer. Il paraît très fatigué. Des calculs ont fait leur apparition. Il prend chaque jour douze pertes de térébentine.

"Le docteur Bisot est près de lui.

"Le prince Gortschakoff est parti hier."

—L'*Egalité*, de Marseille, nous raconte une petite histoire fort.... amusante, comme vous allez voir.

Le *Saint*, dans Marseille, offrait prix à son bord, à Alexandrie, une jeune Mme veuve de Persigny, qui a convolé en secondes noces avec un général égyptien.

Le commandant du *Saint*, en homme galant, offrit à table, à Mme la défunte, la place d'honneur. Mme a dû [illegible] Voici où la chose prend beaucoup : A Naples, M. le marquis de Noailles, ambassadeur de France en Italie, s'embarque sur le *Saint*. Embarras du commandant : doit-il donner la préséance à l'ambassadeur ou doit-il laisser la préséance à son ex-? Après mûres réflexions, le commandant consulte un ami en pays qui, d'abord, il s'agit d'une femme et d'une [illegible]. Paris, qui appartient en cette fort [illegible] que marque.

Présentations vives des voyageurs. Le commandant devient de plus en plus perplexe. L'histoire finit comme [illegible] Mme de Persigny, ayant remarqué qu'il était Polyen de l'ancé général, et avec un tact dont on lui sut gré, elle [illegible] de [illegible] à l'autre bout de la table. Ce petit incident a fait les délices de la traversée. Les passagers du *Saint* en jouent encore sur le Cabotière.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

"La convention démocratique.

Le centre de vérification de pouvoirs de l'Ouest.

Les candidats sont contestés.

On ne saurait faire un pas dans la ville sans entendre parler de politique, c'est l'unique sujet de toutes les conversations, on en rêve presque et toutes les autres affaires semblent bien secondaires. Le comité de vérification des pouvoirs n'est mis à l'œuvre que avant hier, à trois heures de l'après-midi ; mais sa tâche n'est pas facile et il lui faudra faire preuve de beaucoup de patience et de sagacité, surtout pour donner satisfaction à toutes les parties intéressées.

Les candidats sont [illegible] et n'ont pas [illegible] de leur [illegible] quelle sera la décision du comité de vérification de pouvoirs.

Les délégués non contestés pourront seuls voter sur l'adoption ou le rejet du rapport de ce comité. Ils sont donc chargés par les deux factions et poursuivis par les candidats qui espèrent de savoir d'eux quel est leur sentiment relativement aux délégations contestées.

La convention s'est ajournée à midi, mercredi matin, conformément à la requête du comité de vérification de pouvoirs qui a déclaré qu'il ne serait probablement prêt qu'alors à présenter un rapport.

Comme les délibérations du comité sont secrètes, nous n'avons pu apprendre ce qui a été décidé au sujet du deuxième et du troisième ward.

Il est plus que probable que l'on ne commencera à faire les nominations que jeudi à midi.

Septième Ward.

Nous nous proposions hier de rectifier une erreur qui nous avait été signalée dans le compte-rendu de l'élection de délégués au même ward publié par la plupart des confrères, mais par suite d'un oubli involontaire nous avons nous-mêmes dans notre numéro d'hier, reproduit l'erreur que nous voulions relever. Ce n'est pas 491 voix qu'a obtenues M. Bienvenu, comme désigné à la convention de parotes, mais bien 791, ce qui le place immédiatement, comme nombre de suffrages acquis, après M. E. Martin qui en a obtenu 819, et qui est le premier sur la liste.

Sélections radicales pour une convention de deux différence distincte.

Avant hier les radicaux ont eu leurs élections dans tous les wards de la paroisse d'Orléans pour élire des délégués à une convention des différents districts de la paroisse. Il y a en [illegible] du bruit, du coup de sabres de pugilat, mais pas de coups de feu.

Plus ces wards ont élu des délégations. L'esprit d'imitation apparaît aux nouveaux affranchis et ils copient les récentes élections démocratiques.

Fraudes dans l'enregistrement.

Malgré l'exécution qui résulte de la Convention démocratique et des nombreuses protestations dans les wards, les supervisors démocrates d'enregistrement, nommés par la Cour des Etats-Unis, continuent à remplir fidèlement leur mandat. Avant-hier, Mr. Edward Jackson a voulu se faire enregistrer frauduleusement lundi, il a été conduit devant le commissaire Southworth et mis en liberté sous caution de $500.

Des affidavits ont été préparés également contre vingt individus du troisième et du sixième ward.

Supervisors démocrates.

Les supervisors démocrates dont les noms suivent ont été nommés par la Cour de Circuit des Etats-Unis pour les paroisses rurales :

J. M. Cavanagh, Jackson ; Thomas G. Pearce, De Soto ; Emile Cicot, Caldwell ; R. J. Lewden, Carroll.

Incendie.

Vers onze heures hier soir, le feu a été découvert dans une maison inhabitée, située rue Amélie, entre les rues Magazine et Camp.

La propriété appartenant à Mde. Cooper a été détruite. Les pertes sont évaluées à $400.

Le Conseil Municipal.

Il n'y a pas eu de séance du Conseil Municipal hier, attendu que presque tous les administrateurs manquaient à l'appel. Le fait est, du reste, il n'y a plus d'argent dans la caisse de la ville les administrateurs ne peuvent guère passer des ordonnances.

TEMPERATURE—19 Sept. 1876.
Thermomètre de C. Dumaine, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin.....	78	25
Midi.....	86	30
3 P. M.....	85	29
6 P. M.....	81	27

—Le gouverneur de la Pennsylvanie vient de publier une proclamation par laquelle il engage les habitants de l'Etat à célébrer comme un jour de fête le jeudi 28 septembre, centième anniversaire de l'adoption de la constitution de Pennsylvanie. Tous les Pennsylvaniens et les descendants de Pennsylvaniens sont invités à se rendre à Philadelphie le 28 septembre pour célébrer cet événement en visitant l'Exposition.

STATISTIQUE DE LA MARINE MARCHANDE.—La publication annuelle du *Board of Trade* sur l'état de la marine marchande vient de paraître.

Nous y voyons qu'à la fin de l'année 1875, l'effectif de la marine marchande comprenait pour le Royaume-Uni 6,097,701 tonnes, et pour l'Empire britannique tout entier 7,744,327 tonnes.

Le tableau suivant résume, du reste, les totaux généraux pour les principales puissances maritimes du globe :

Pays.	Tonnage à vapeur.	Tonnage à voiles.
Royaume-Uni..... Ton.	5,097,701	1,949,197
Empire britannique..—	7,744,327	2,977,324
Etats-Unis { intérieur—	1,425,207	191,000
Etats-Unis { extérieur—	2,238,395	976,976
Allemagne..... —	1,629,266	159,266
France..... —	1,047,374	194,545
Italie..... —	1,011,292	52,573
Hollande..... —	411,180	71,101
Belgique..... —	45,282	30,277
Suède..... —	147,000	90,000
Danemark..... —	157,000	97,201
Norvège..... —	1,000,000	98,000
Autriche..... —	375,000	40,000

D'après ce tableau, la France viendrait au quatrième rang pour la puissance maritime commerciale, et au sixième rang pour la marine à vapeur.

—Sous le titre : *Arguments incendiaires*, on lit dans l'*Alta California*, journal de San Francisco :

"Un commerçant de cette ville a reçu dernièrement la lettre suivante dont l'auteur a pris devoir prudemment conserver l'anonyme.

"San Francisco, 2 septembre 1876.

"Monsieur,—Si vous ne prenez immédiatement des mesures pour renvoyer tous vos employés chinois, votre fabrique sera bientôt le même sort que celle de la rue Brannan.

"Agréez, etc.

"COMMITTEE."

"L'objet de cette lettre doit évidemment de chercher à effrayer celui à qui elle était adressée en le forçant à renvoyer ses employés chinois : "Prenez soin, ou nous brûlerons votre fabrique" a dit le signataire inconnu qui se cache sous le voile de l'anonyme. De leur part, menacent équivaut à une déclaration de culpabilité dans le terrible incendie qui vient de détruire tout un bloc, causant à perte de 300,000 dollars, et qui a plongé des centaines de familles dans la misère.

"En présence des moyens d'intimidation employés par ces [illegible] on se demande s'il existe pas à San Francisco une organisation secrète dans le genre de celle des Molly Maguires, dont les agissements ne sont pas [illegible] des Etats-Unis et qui a [illegible] des crimes contre le droit des [illegible].

TROIS MONSTRES SERPENTS AU JARDIN D'ACCLIMATATION.—Voilà cet étonnante nouvelle que [illegible] transmettent des lettres de Chine. Nos [illegible] avions d'abord refusé d'y croire, mais elle vient [illegible] avec une telle [illegible] tance qu'il faut y ajouter foi.

"Dans la matinée du 18 août, le thermomètre, qui marquait la veille 34 degrés au-dessus de zéro, tombait subitement à 8 degrés au-dessous de zéro. Il neigeait [illegible] ; il neigeait, le soleil [illegible] pas apparition. A neuf heures, le soleil [illegible] après-midi. Il y a eu [illegible] trois [illegible] ...

"Le soir, on aperçut quelques [illegible] nombre de paysans qui [illegible] leurs demeures [illegible] ...

"Le 20 [illegible] ...

"Le 21 [illegible] ...

"Le 22 [illegible] ...

"Le 23 [illegible] ...

"Le 24 [illegible] ...

"Le 25 [illegible] ...

"Le 26 [illegible] ...

"Le 27 [illegible] ...

"Le 28 [illegible] ...

"Le 29 [illegible] ...

"Le 30 [illegible] ...

"Le 31 [illegible] ...

"Le 32 [illegible] ...

"Le 33 [illegible] ...

"Le 34 [illegible] ...

"Le 35 [illegible] ...

"Le 36 [illegible] ...

"Le 37 [illegible] ...

"Le 38 [illegible] ...

"Le 39 [illegible] ...

"Le 40 [illegible] ...

"Le 41 [illegible] ...

"Le 42 [illegible] ...

"Le 43 [illegible] ...

"Le 44 [illegible] ...

"Le 45 [illegible] ...

"Le 46 [illegible] ...

"Le 47 [illegible] ...

"Le 48 [illegible] ...

"Le 49 [illegible] ...

"Le 50 [illegible] ...

"Le 51 [illegible] ...

"Le 52 [illegible] ...

"Le 53 [illegible] ...

"Le 54 [illegible] ...

"Le 55 [illegible] ...

"Le 56 [illegible] ...

"Le 57 [illegible] ...

"Le 58 [illegible] ...

"Le 59 [illegible] ...

"Le 60 [illegible] ...

"Le 61 [illegible] ...

"Le 62 [illegible] ...

"Le 63 [illegible] ...

"Le 64 [illegible] ...

"Le 65 [illegible] ...

"Le 66 [illegible] ...

"Le 67 [illegible] ...

"Le 68 [illegible] ...

"Le 69 [illegible] ...

"Le 70 [illegible] ...

"Le 71 [illegible] ...

"Le 72 [illegible] ...

"Le 73 [illegible] ...

"Le 74 [illegible] ...

"Le 75 [illegible] ...

"Le 76 [illegible] ...

"Le 77 [illegible] ...

"Le 78 [illegible] ...

"Le 79 [illegible] ...

"Le 80 [illegible] ...

"Le 81 [illegible] ...

"Le 82 [illegible] ...

"Le 83 [illegible] ...

"Le 84 [illegible] ...

"Le 85 [illegible] ...

"Le 86 [illegible] ...

"Le 87 [illegible] ...

"Le 88 [illegible] ...

"Le 89 [illegible] ...

"Le 90 [illegible] ...

"Le 91 [illegible] ...

"Le 92 [illegible] ...

"Le 93 [illegible] ...

"Le 94 [illegible] ...

"Le 95 [illegible] ...

"Le 96 [illegible] ...

"Le 97 [illegible] ...

"Le 98 [illegible] ...

"Le 99 [illegible] ...

"Le 100 [illegible] ...

AVIS AUX MARCHANDS.

AVIS AUX MARCHANDS !

LA MAISON C. JAUBERT & CO., 30 Rue de Chartres, N.O.

LUILE DE FOIE DE MORUE BRUNE FAURE & MAILHO, BORDEAUX.

MONTRES WALTHAM AMERICAINES. AGENCE A. M. HILL, Au No 96 de la rue St-Charles, entre Gravier et Perdido.

H. J. RIVET, PHARMACIEN-DROGUISTE, Importateur de Médicaments Patentés Français, P. E. SARRAZIN, 279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital.

J. MANDIN & Cie., MÉCOGIANTS-COMMISSIONNAIRES, 67 rue Bourbon, Nouvelle-Orléans.

GRAND VIN DE CHAMPAGNE EUGÈNE CLICQUOT

FINE COGNAC, WINES, OLIVE OIL

A. W. MOFFETT & CO., Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, chemins et maisons.

L. GIROT.

LHOTE & CO., CHARBON de BOIS de VIEUX SAMOIS et FABRIQUE de CHASSIR, BALOURDES et BORNES.

PHARMACIE FRANÇAISE, A. CARROUCHE,

BOIS CHARPENTE